Madame
Cindy Aubert
Département de la formation
et de la jeunesse
Rue St-Martin 24
1014 Lausanne

Lausanne, le 7 novembre 2007 s:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2007\POL0744.doc JUG/chb

## Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'orthopédiste CFC

Madame,

Votre courriel du 28 août dernier concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay Directeur adjoint

Julien Guex Sous-directeur